

## PROCES VERBAL

### Conseil d'administration du 25 avril 2017 Séance n° 6

Le conseil d'administration s'est réuni pour la quatrième séance ordinaire de l'année scolaire 2016 2017 sous la présidence de Madame DUBORD, Principale du collège Carnot.

Nous sommes 15 , y compris Monsieur Vercrusse, agent comptable, qui ne vote pas.

Le quorum ( 14 votants) étant atteint, le Conseil d'Administration peut donc siéger et la séance débute à 17h20

- sont absents excusés : M Ksaz, M Pague, Melle Jordain, M Rosich, Mme Escale, M Baudé, M Barrieu
- excusés remplacés : Mme Bruchet par Mme Catanese
- M Bouhours, représentant élu des personnels d'enseignement et d'éducation est nommé secrétaire de séance à l'unanimité.

#### **I - Délibération sur Saisine du Chef d'Etablissement : fonctionnement administratif et général de l'Etablissement.**

##### **1 - Approbation du présent ordre du jour :**

Madame la Principale fait lecture de l'ordre du jour , auquel il convient d'ajouter trois questions : DMB 2016 pour information , suppression d'un ½ poste de SAENES à l'intendance suite au départ en retraite d'un agent , convention d'adhésion aux services de paiement en ligne

L'ordre du jour ainsi modifié est adopté à l'unanimité des membres ayant droit de vote.

##### **2 -Approbation du Procès verbal du Conseil d'Administration du 31 janvier 2017 :**

Madame la Principale fait un rappel des grandes lignes du procès verbal dont la secrétaire était Mme Bidan , CPE

En l'absence de demande de rectification, le procès verbal est adopté à l'unanimité des membres ayant droit de vote.

|                       |
|-----------------------|
| <b>Vote : 14 pour</b> |
| <b>0 abstention</b>   |
| <b>0 contre</b>       |

Arrivée de Mme Mouledous à 17h30.

Arrivée de Mme Bidan à 17h35.

#### **II – Délibérations relatives aux questions traitées sur rapport du Chef d'Etablissement :**

##### **1 – La scolarité :**

##### **1.1. *information des membres de la communauté scolaire***

##### **1.1- Planning prévisionnel du 3<sup>ème</sup> trimestre (annexe n°1)**

Afin que les enseignants puissent anticiper et éventuellement ajuster les derniers contrôles, Madame la Principale propose un calendrier **prévisionnel** de fin d'année.

Le DNB aura lieu jeudi 29 juin et vendredi 30 Juin 2017; correction les mardi 4 et mercredi 5 juillet, Carnot est centre de correction cette année. les vacances d'été débutent le vendredi 7 juillet après la classe.

Le collège étant centre d'examen et le nombre de professeurs retenus pour la surveillance important, Madame la Principale propose que les élèves de 3<sup>ème</sup> ne soient pas accueillis au collège la matinée du 28 juin pour révision.

Le collège accueillera les autres élèves le 28 au matin mais sera réservé aux candidats du DNB les 28 et 29 juin inclus pour examen.

Elle propose également que les élèves de 3<sup>ème</sup> rendent leurs livres de classe le mardi 27 juin après-midi et que leur soit remise la convocation pour l'examen et que soient organisés comme les années précédentes des ateliers pour révisions les lundi 26 et mardi 27 juin, les autres niveaux auront cours selon les emplois du temps habituels.

Le document sera mis sur l'ENT

L'oral du DNB 3<sup>ème</sup> : a lieu les 15 et 16 JUIN une session de rattrapage sera envisagée le 19 juin

### **Les dates des différents conseils de classe sont données à titre indicatif**

Il est rappelé que les élèves sont accueillis jusqu'au 7 juillet et que les services de l'internat et de la demi pension fonctionnent

#### 1..2- Organisation journées de réflexion pédagogique

Madame la Principale propose de consacrer la matinée du 28 juin ainsi que les journées du lundi 3 juillet, jeudi 6 juillet à des réunions afin de faire le bilan de la mise en œuvre de la réforme du collège et de préparer la rentrée

.Les élèves présents ces jours là seront accueillis au collège.

L'Organisation journées de réflexion pédagogique est adoptée à l'unanimité des membres ayant droit de vote.

|               |                     |
|---------------|---------------------|
| <b>Vote :</b> | <b>16 pour</b>      |
|               | <b>0 abstention</b> |
|               | <b>0 contre</b>     |

#### 1.3- Bilan du DNB blanc

Résultats du premier DNB Blanc qui a eu lieu en janvier 2017

il s'agit pour les élèves d'être dans les conditions de l'examen et se familiariser avec les nouvelles épreuves

les résultats sont les suivants :

candidats ayant passé l'ensemble des épreuves : 138

ADMIS : 54 soit 39.13% Moyennes entre 9 et 10 : 21 élèves (15.21 %)

Aucun élève n'a une moyenne inférieure à 5 ( 13 en 2016 )

Le contrôle continu n'a pas été pris en compte , et les élèves ont été désarçonnés par la gestion du temps lors des épreuves de sciences.

REFUSES : 84 élèves ( plus de 60% )

Ces résultats ne préjugent en rien les résultats à l'examen , qui cependant restent inférieurs à ceux du bassin ,du département et de l'académie.

Un 2<sup>ème</sup> DNB blanc aura lieu les 28 et 29 avril ,

Des oraux blancs ont été mis en place pour mettre l'accent sur les nouvelles modalités ( en particulier la notion de parcours )

## **2 – La vie intérieure de l'Etablissement :**

### **2.1. Contributions volontaires**

Madame la Principale informe les membres du CA du maintien des contributions volontaires pour les adhérents au Foyer Socio Educatif et ceux de l'Association Sportive :

**FSE : 10 €**

**AS : 20€** pour la licence, les élèves inscrits à l'AS peuvent pratiquer plusieurs activités sur l'année

Il faut préciser que les élèves qui s'engagent à l'UNSS doivent acquitter les licences.

Le reversement par l'UNSS pour le collège était de 5.50€ par licence d'un montant de 20€, Les cotisations restent suffisamment modiques afin que toutes les familles puissent cotiser. Ces contributions seront à payer, pour ceux qui le désirent au moment de l'inscription ou de la réinscription.  
Une notice sur les activités du FSE et de l'AS sera mise dans les dossiers afin d'expliquer aux parents l'intérêt d'adhérer.

|                                                   |
|---------------------------------------------------|
| <b>Vote :</b> 16 pour<br>0 abstention<br>0 contre |
|---------------------------------------------------|

### **2.3 Organisation d'une action solidaire : challenge Philippe Roussel**

Cette action qui s'inscrit à la fois dans le cadre du CESC et de la spécificité du collège (section handisport) est mise en œuvre par les professeurs d'EPS pour l'ensemble de la communauté éducative. Cette course se déroule sur les créneaux libres des élèves et sur les créneaux EPS.

Cette action s'inscrit également dans le parcours citoyen de l'élève.

Organisée en 2015/2016, cette action sera de nouveau proposée en 2017/2018.

Les contraintes de calendrier de fin d'année et le manque de disponibilités des enseignants EPS (baccalauréat, réunions diverses, ) ne permettent pas une organisation optimale cette année.

**Arrivée de Mme Aurensan 17 H 50**

### **3. Les finances**

#### **3.1 DBM exercice 2016 pour information**

Annexel

Mme Mailhac, Adjointe Gestionnaire présente deux DBM pour information et en donne l'explication

a/ DBM n°10 : Ressources spécifiques - Suite à l'insuffisance des crédits ouverts afin de permettre les opérations liées à la paye des AED du mois de décembre 2016.

b) DBM n°11 : Type 22 : SRH Variation des prévisions budgétaires par rapport aux réalisations

#### **3.2 Compte financier 2016**

M Vercrusse, Agent comptable présente le compte financier 2016.  
Les rapports de l'ordonnateur et de l'agent comptable sont commentés.

#### **Vote 1 : L'arrêt du compte**

Le compte financier 2016 est soumis au vote et approuvé à l'unanimité des votants sans réserve.

Le montant définitif des opérations de l'exercice 2016 est arrêté en dépenses et en recettes à la somme de **814 840,06 €**

|                                                   |
|---------------------------------------------------|
| <b>Vote :</b> 17 pour<br>0 abstention<br>0 contre |
|---------------------------------------------------|

#### **Vote 2 : L'affectation du résultat**

Le résultat de l'exercice, arrêté à la somme de **31 454,92 €** est affecté comme suit :

Service Général : 12 303.83 € soit 76 728,05 € de réserves disponibles au 31/12/2016

Service spécial SRH : 19 151.09 € soit 111 874,04 € de réserves disponibles au 31/12/2016

L'affectation de ces résultats approuvée à l'unanimité des votants.

|                                                   |
|---------------------------------------------------|
| <b>Vote :</b> 17 pour<br>0 abstention<br>0 contre |
|---------------------------------------------------|

Mme Mailhac présente le rapport financier de l'ordonnateur et informe les membres que le résultat financier positif de 2016 permettra au collège d'effectuer des investissements en matériels pédagogiques, de fonctionnement ou de restauration tout en faisant face à la prise en charge des créances irrécouvrables.

Cependant, à l'instar de l'agent comptable, elle souligne la charge supplémentaire de travail induite par le nombre important de voyages scolaires organisé en janvier et mars 2017 : 2 classes de 3<sup>ème</sup> à Kingswood, 2 classes de 3<sup>ème</sup> à Londres, 1 classe de 3<sup>ème</sup> en Espagne, toutes les classes de 6<sup>ème</sup> à Val Louron.

### **3.3 : Bilan financier des séjours pédagogiques**

Mme Mailhac, Adjointe Gestionnaire fait le bilan du séjour APPN au ski pour les élèves de 6<sup>ème</sup>.

Les bilans des autres séjours pédagogiques seront présentés au prochain conseil d'administration.

**Départ de Mme Depont à 18h25**

**Annexe 2**

### **3.4 Convention d'adhésion aux services de paiement en ligne des recettes publiques**

Cette convention qui sera signée entre le collège Carnot et la Direction générale des finances publiques permettra le recouvrement des factures qui seront mises en ligne et payables par carte bancaire sur Internet. Le recouvrement sera assuré par l'agence comptable.

Un code sera donné aux familles et la démarche sera explicitée pour la rentrée prochaine.

|                       |
|-----------------------|
| <b>Vote : 16 pour</b> |
| <b>0 abstention</b>   |
| <b>0 contre</b>       |

### **3.5 Informations**

Mme Mailhac informe les membres de la dotation du conseil départemental du mobiliers et matériels informatiques pour l'année 2017, suite à la demande du collège :

- changement de tous les mobiliers de l'internat : livraison de 34 lits, armoires, chevets, tables ; et chauffeuses et tables pour le foyer de l'internat.

- livraison de 19 unités centrale pour la pédagogie et 3 vidéo-projecteurs.

### **3.6 Suppression d'un demi-poste de SAENES**

Mme Mailhac, Adjointe Gestionnaire, fait part de la décision rectorale de la suppression d'un demi-poste suite au départ à la retraite d'un agent de catégorie B affecté au service intendance. Ce demi-poste restant est couplé avec le clg Salinis

Elle précise qu'en raison de la charge de travail incombant au service de l'intendance, une réorganisation de service a été décidée par l'équipe de direction : le demi-poste de secrétariat de direction (40%) sera affecté à l'intendance suite à l'approbation de la personne concernée qui partage ses fonctions avec le collège Mathalin sur des missions similaires.

Le secrétariat de direction comprendra un poste à temps complet à la rentrée prochaine.

**L'ordre du jour étant épuisé, Madame la Principale lève la séance à 18h45.**

**Le Secrétaire**  
**M Bouhours**



**La Présidente**  
**Madame DUBORD**



**Remarque** pour les membres du conseil d'administration :

- les documents de travail et les annexes ne sont pas joints au compte - rendu car distribués déjà avant la séance.
- Les actes administratifs sont consultables au secrétariat.